



AU CŒUR DE L'ACTION

UNE EXPERTISE TECHNIQUE DE POINTE

Par ses investissements dans des zones rurales, le FIDA apporte toutes les connaissances acquises pendant plus de quatre décennies de collaboration avec les populations rurales, afin d'aider ces dernières à améliorer leurs moyens d'existence et à se libérer de la pauvreté. Nos connaissances techniques dans des domaines thématiques clés comme la finance rurale, les marchés et la biodiversité contribuent à notre singularité. En 2022, nous avons continué à nous appuyer sur cette expertise pour aider les populations rurales à améliorer leurs moyens d'existence et rechercher des solutions à la hauteur des défis actuels.

LE DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS FINANCIÈRES ADAPTÉES AUX POPULATIONS RURALES CONSTITUE UN CHAÎNON ESSENTIEL DE NOTRE TRAVAIL.

Par la voie du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, les activités se sont poursuivies pour optimiser l'impact des envois de fonds des personnes migrantes et des investissements de la diaspora au profit des communautés rurales. Par exemple, par l'intermédiaire de la Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Africa), en 2022 le Mécanisme de financement a retenu 15 projets novateurs qui seront mis en œuvre en Afrique du Sud, en Gambie, au Ghana, au Kenya, au Maroc, en Ouganda et au Sénégal. Ces projets sont déjà en cours et permettront aux communautés rurales de recevoir des fonds par l'intermédiaire de services financiers par téléphonie mobile et par voie numérique. Le financement supplémentaire des projets par les partenaires du secteur privé permet de recourir à des innovations technologiques et d'adopter des modèles d'activité adaptés aux besoins des ménages ruraux qui reçoivent des envois de fonds.

2022 a été une année importante dans la poursuite de la collaboration entamée par le FIDA avec le secteur privé en général. En septembre, le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt d'un montant de 5 millions d'USD à une institution de microfinance au Cambodge, qui constitue le tout premier projet d'opération non souveraine mené dans le pays. Ce prêt vient s'ajouter à d'autres opérations de cette nature qui ont été approuvées au cours des deux dernières années pour des projets dans l'État plurinational de Bolivie, à Madagascar, au Mozambique, au Nigéria et en Ouganda. Et d'autres sont déjà prévues pour 2023.

Bien que ce type de collaboration avec le secteur privé soit récent, novateur et porteur d'un fort potentiel de transformation, l'octroi de prêts à des partenaires privés s'accompagne de nouveaux risques et enjeux qui imposent de privilégier une gestion prudente. Dans cette optique, l'équipe juridique du FIDA a organisé une formation interne consacrée aux opérations non souveraines et a formulé des orientations en vue de l'élaboration d'une Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines qui tiennent compte de l'engagement du FIDA à faire preuve de transparence. Au rang des mesures prises sous la houlette de l'équipe juridique du FIDA figurent également la mise en conformité de cette politique avec la version révisée de nos Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), et l'élaboration des directives relatives à l'examen des opérations non souveraines avec le secteur privé. Sur ce même chapitre, nous avons également mis au point une procédure améliorée de règlement des plaintes, déjà en vigueur, qui permet à toute personne de s'adresser directement au FIDA en cas de préoccupations concernant le non-respect des PESEC.

Nous avons par ailleurs développé un outil d'assurance qualité pour les opérations non souveraines avec le secteur privé pleinement compatible avec les directives.

L'innovation financière est l'un des piliers de la réussite du programme d'Assurance pour la résilience et le développement économique des zones rurales (INSURED), un programme d'assistance technique mis en œuvre par le FIDA par l'intermédiaire de la [Plateforme pour la gestion des risques agricoles](#). Depuis 2022, INSURED a permis à quelque 88 000 petits producteurs au Guatemala, au Kenya, en Ouganda et en Zambie de bénéficier d'une assurance contre les risques climatiques.

En 2022, INSURED a mené à bien une campagne d'assurance en plusieurs étapes en Ouganda, en coopération avec le programme de pays du FIDA et le Gouvernement ougandais, et avec le soutien d'une société privée d'assurance agricole et de technologie. La clientèle ciblée se composait de petits producteurs du nord et du nord-ouest de l'Ouganda, qui ont bénéficié d'un produit d'assurance indexée sur le rendement par zone. Au cours de la phase pilote initiale, les agriculteurs ont reçu des fonds d'un montant total de plus de 23 000 USD. Le projet a ensuite été prolongé jusqu'en septembre 2022, ce qui a permis à 7 000 agriculteurs supplémentaires d'obtenir une indemnité de l'assurance. Au terme de la période d'appui par INSURED, quelque 270 000 agriculteurs s'étaient déjà inscrits pour la saison suivante.

S'APPUYANT SUR CE TRAVAIL, L'ÉQUIPE D'INSURED A PRODUIT PLUSIEURS PUBLICATIONS EN 2022 QUI RASSEMBLENT DES CONNAISSANCES ET DES ENSEIGNEMENTS SUR DES THÉMATIQUES CLÉS COMME LA PARTICIPATION DES PETITS AGRICULTEURS AU DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS D'ASSURANCE.

D'autres grandes études sur des sujets d'intérêt ont été publiées en 2022. Parmi celles-ci figure une analyse générale du portefeuille de projets du FIDA consacrés au développement des filières. Les résultats de l'analyse montrent que la grande majorité des projets appuyés par le FIDA font appel à une approche axée sur les filières, et que 90% d'entre eux portent essentiellement sur la mobilisation des partenaires privés. Une autre étude importante publiée en 2022 avec le concours de la Société financière internationale s'est penchée sur la marche à suivre pour développer et reproduire à plus grande échelle les solutions innovantes qui permettent d'améliorer les moyens d'existence des petits agriculteurs.

L'expertise technique du FIDA nous a permis de participer aux débats mondiaux et de montrer la voie à suivre sur les questions en rapport avec notre mandat. Parmi les temps forts qui ont marqué notre participation aux grandes manifestations mondiales de l'année, citons notre présence à la toute première réunion conjointe des ministres des finances et des ministres de l'agriculture du G20, l'allocution d'ouverture de haut niveau du Président du FIDA lors de la 50^e session plénière du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, ainsi que la codirection du tout premier Forum mondial de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale.

Nous avons également diffusé nos connaissances au grand public à l'occasion d'initiatives telles que la toute première [Journée de l'innovation](#), qui a été l'occasion de présenter les enseignements sur la manière de créer, de piloter, de mettre à l'essai, de reproduire à plus grande échelle et de financer des solutions innovantes au service du développement rural.